



**LA SICUREZZA
DEGLI OPERATORI
NEL SETTORE
AUTOSTRADALE,
NELLE GALLERIE
E NEI TRAFORI**
Sistemi, pratiche ed esperienze a confronto

**LA SÉCURITÉ
DES OPÉRATEURS
DANS LE SECTEUR
DES AUTOROUTES,
DES GALERIES
ET DES TUNNELS**
Systèmes, pratiques et expériences comparées

CONVEGNO - COLLOQUE

25|26 NOVEMBRE 2010

Courmayeur, Palanoir

Dans le cadre de la redéfinition d'un profil professionnel pour un service de la voirie qui place de plus en plus au centre de son attention la sécurité – non seulement celle des usagers des routes, des autoroutes et des tunnels, mais également celle des travailleurs –, il est important d'analyser et d'approfondir ce sujet avec l'aide de divers professionnels.

La Région autonome Vallée d'Aoste a étudié à fond cette question en raison de la présence sur son territoire de tunnels transfrontaliers, mais aussi d'autoroutes comportant un grand nombre de tunnels. L'expérience acquise a permis d'examiner les rapports entre le décret législatif n° 81/2008 sur la santé et la sécurité sur les lieux de travail et le décret législatif n° 264/2006 portant application de la directive n° 2004/54/CE en matière de sécurité des tunnels du réseau autoroutier transeuropéen. Nous avons élaboré un parcours visant, d'une part, à concilier le service, les structures de soutien et les secours d'urgence aux usagers avec le niveau de sécurité des travailleurs et, d'autre part, à définir le profil opérationnel du personnel chargé des interventions urgentes.

Ce colloque a pour but de comparer les différentes expériences en la matière. Ce type d'approche, qui tend à valoriser la formation et la gestion des opérations, s'avère important, en règle générale, pour un pays comme l'Italie qui dispose d'un nombre de tunnels presque égal à la somme de ceux des 26 autres États membres de l'Union européenne. Cette approche est également cruciale pour la Vallée d'Aoste, région de montagne dont beaucoup d'itinéraires importants comportent des tunnels et des galeries qui, de par leur longueur et leurs caractéristiques, se distinguent sur le plan international.

Dans ce cadre, la présentation de la galerie de service Sorreley-Meysattaz, qui est utilisée par le Corps valdôtain des sapeurs-pompiers pour ses activités de formation, ainsi que par d'autres professionnels des secours, revêt donc un intérêt particulier.

La particularité de cette galerie réside dans le fait que les manœuvres et les tests pourront y être effectués à l'aide de véhicules de secours dotés de caméras thermiques, dans l'obscurité et/ou en présence de fumées froides, c'est-à-dire dans les conditions qui sont les plus difficiles à gérer pour les sapeurs-pompiers, les forces de l'ordre et les équipes de secours sanitaire.

JEUDI | 25 NOVEMBRE 2010

14 h

ENREGISTREMENT DES PARTICIPANTS

14 h 30

ACCUEIL

Fabrizia Derriard

Syndic de Courmayeur

Augusto Rollandin

Président de la Région autonome Vallée d'Aoste

Jean-Luc Videlaine

Préfet de la Haute-Savoie

Jean-Michel Cina

Président du Conseil d'Etat du Canton du Valais

14 h 50

Introduction des travaux
et présentation de l'expérience valdôtaine

Roberto Vicquéry

*Coordinateur régional du Département
des politiques du travail et de la formation*

15 h

Le Conseil supérieur des travaux publics
pour la sécurité routière

Franco Karrer

Président du Conseil supérieur des travaux publics

15 h 30

Du tragique accident du tunnel du Mont-Blanc
à la Directive 2004/54/CE et à son décret de transposition
(n° 264/2006) – Exemples d'intervention sur les grands
tunnels internationaux

Pasquale Cialdini

*Directeur général du contrôle et de la sécurité des infrastructures du
Ministère des infrastructures et des transports*

*Président de la délégation italienne du Comité technique du tunnel du
Grand-Saint-Bernard et des Comités de sécurité des tunnels du Mont-
Blanc et du Fréjus*

16 h

La sécurité des usagers et des personnels dans le tunnel
du Grand-Saint-Bernard, avec la nouvelle galerie de
service et de sécurité

Claudio Réal

Directeur de SISEX

16 h 20 Pause café

16 h 30

La sécurité dans les tunnels : l'adaptation technique et
procédurale à la Directive européenne et le rôle de la
gestion opérationnelle ; état des lieux, perspectives et
bonnes pratiques nationales et internationales

Roberto Arditì

Directeur des relations scientifiques SINAS.p.A. – Groupe ASTM/SIAS

17 h

La planification de l'activité opérationnelle comme
outil de gestion et de prévention pour la sécurité du
personnel des autoroutes

Federico Caniggia

*Responsable du service technique et entretien et vice-directeur de la
Société des Autoroutes Valdôtaines*

17 h 30

La sécurité des usagers dans les tunnels. Ce qui a changé
après l'adoption de la Directive européenne.
La formation obligatoire des personnels d'exploitation
et de secours d'urgence

Andrea Mordasini

Studio Lombardi – Canton du Tessin (CH)

*Responsable de la sécurité au sens de la Directive communautaire 2004/54/CE
pour les tunnels du Grand-Saint-Bernard, du Mont-Blanc et du Fréjus*

18 h

Les lignes directrices de l'ANAS en matière de conception
de la sécurité dans les tunnels routiers conformément à
la législation en vigueur

Antonio Valente

Vice-directeur de la Direction centrale de la conception ANAS

18 h 30

L'application de la législation italo-française en matière de sécurité
du personnel : le Comité conjoint du tunnel du Mont-Blanc

Représentant syndical

18 h 45

La formation du personnel opérationnel des autoroutes,
des galeries et des tunnels : modalités de formation
et importance des procédures d'intervention

Corrado Buratti

Tecnica Formazione Sicurezza Srl

Consultant régional pour la formation en matière de sécurité

19 h 15

DÉBAT

21 h 30

Rendez-vous en place Mont-Blanc et déplacement au tunnel du Mont-Blanc (sur pré-inscription)

22 h - 01 h

Exercice dans le tunnel du Mont-Blanc : accident du travail après accident entre voiture et camion, avec simulation d'incendie sur chantier dans le tunnel

Elio Marlier

Responsable du Département sécurité et circulation du GEIE Tunnel du Mont-Blanc

VENDREDI | 26 NOVEMBRE 2010

9 h

OUVERTURE DES TRAVAUX

Franco Karrer

Président du Conseil supérieur des travaux publics

9 h 05

Un parcours de recherche cofinancé par le F.S.E. en vue de la comparaison entre les législations italienne et française en matière de sécurité des lieux de travail

Raffaele Thiébat

GEIE Tunnel du Mont-Blanc

9 h 15

Problèmes relatifs à l'application conjointe des législations italienne et française en matière de mise en œuvre d'un système de gestion de la sécurité au tunnel du Mont-Blanc

Renato Goretti

Bureau Veritas

9 h 30

La sécurité sur les lieux de travail dans le domaine électrique : comparaison entre législation italienne et française

Robert Hasenfoder

Ingénieur en prévention des risques électriques

9 h 45

Organisation de la sécurité pour les personnels et les usagers dans le cadre de la gestion du tunnel du Mont-Blanc

Alfredo Pellegrini

Directeur gérant du GEIE Tunnel du Mont-Blanc

10 h 15

Contenus du décret de transposition de la Directive communautaire 96/2008/CE sur la sécurité routière

Ornella Segnalini

Président de la V^e section du Conseil supérieur des travaux publics

10 h 45

Le décret législatif n° 264/2006 sur la sécurité des tunnels d'une autoroute de montagne. L'expérience de la RAV

Giancarlo Pennestri

Administrateur délégué de la Société RAV

11 h 15 Pause café

11 h 45

La gestion des chantiers routiers : la sécurité des activités simultanées. L'interaction homme – organisation et la technique des opérations dans les tunnels

Hubert Seillan

Expert-conseil en gestion des risques sur les lieux de travail

12 h 15

Expérience en matière d'amélioration de la sécurité sur les chantiers autoroutiers

Riccardo Rigacci

Directeur d'exploitation Autostrade per l'Italia S.p.A.

12 h 45 Déjeuner

14 h 30

Rendez-vous place Mont-Blanc et déplacement à la Pépinière régionale de Quart

15 h 30

Présentation de la galerie de Sorreley – Meysattaz, structure de formation et d'entraînement aux interventions de secours en tunnel

Davide Bertolo

Directeur régional des services d'incendie et de secours

Remo Juglair

Chef de section du Corps valdôtain des sapeurs-pompiers

16 h

CONCLUSIONS

Augusto Rollandin

Président de la Région autonome Vallée d'Aoste

16 h 30

Déplacement à Saint-Christophe et visite de la galerie de Sorreley – Meysattaz ; démonstration du Corps valdôtain des sapeurs-pompiers (sur pré-inscription)



Région Autonome
Valle d'Aoste
Regione Autonoma
Valle d'Aosta

Présidence de la Région
Presidenza della Regione

COMITÉ REGIONAL
DE COORDINATION
EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ
ET DE SANTÉ SUR LES LIEUX
DE TRAVAIL

COMITATO REGIONALE
DI COORDINAMENTO
IN MATERIA DI SICUREZZA
E SALUTE SUL LUOGO
DI LAVORO